



LE BEAU LIEU

Bulletin d'informations municipales

ISSN 0823-7662

Dépôt légal

DECEMBRE 1985

JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE

Le Conseil Municipal offre à tous les citoyens ses meilleurs voeux pour la Saison des Fêtes.

Que l'année 86 soit une nouvelle occasion de resserrer nos liens de fraternité et d'amitié pour continuer à faire de notre village un lieu privilégié de paix et de beauté.

Le Conseil Municipal

BUDGET 1986

Le budget pour l'année 1986, au montant de 236,000 \$, a été adopté à la séance du Conseil du 2 décembre dernier.

Afin de prévoir certaines dépenses, le Conseil a dû procéder à une légère augmentation des taxes municipales : la première depuis quatre ans.

Le taux de taxation passera de 0.72 à 0.76 par 100 \$ d'évaluation.

*A noter le taux de la ville de Québec: \$2.48/100 \$
et de la ville de Beauport: \$ 2.28/100 \$*

HOCKEY - NOUVEAU PROJET (PATINAGE-HOCKEY)

A TOUS LES JEUNES DE 10 A 18 ANS QUI VEULENT APPRENDRE A AMELIORER LEURS TECHNIQUES DE PATINAGE OU DE HOCKEY.

Je vous invite à suivre deux choix de perfectionnement de grande qualité à la patinoire de Ste-Pétronille.

1er cours: PATINAGE

Pour ce cours, l'accent est uniquement mis sur le patinage. Autant les filles que les garçons sont invités à suivre le cours durant la saison hivernale. Venez apprendre des stages de perfectionnement dans le patinage avant, le patinage arrière, allure de train, départs, arrêts brusques, croisements, etc... Des jeux divertissants sont également organisés de façon à améliorer le coup de patin des apprenants: divers relais, courses d'amusement, et plusieurs autres idées à découvrir.

Patiner, c'est agréable, mais savoir manipuler la technique reflète une grande satisfaction personnelle.

Equipement requis: une seule bonne paire de patin.

2e cours: HOCKEY

Pour les intéressés, il y aura également une école de hockey. Tous les jeunes joueurs sont acceptés entre 10 et 18 ans. Que penser d'un sport bien compris et bien enseigné. Je tiens à informer les joueurs que, présentement, moi-même, je suis des cours de perfectionnement dans ce domaine à l'Université. Défenseurs, gardiens de but, joueurs d'attaque vont être classés selon trois catégories de 10 joueurs maximum.

Vous êtes tous invité(e)s, NE SOYEZ PAS GENE(E)S.

Aperçu du cours:

- 1) maniement et contrôle de la rondelle
- 2) passe et réception de la rondelle
- 3) lancers à manipuler (8 sortes)
- 4) situation de jeux (attaques vs défenseurs)
- 5) gardiens de but: techniques
- 6) notions d'équipement (comment s'habiller: patins, hockey)
- 7) autres conseils

Tarif pour les séances: (6 cours de 2 heures chaque séance)

1er cours: \$ 15.00 par personne

2e cours: \$ 20.00 par personne

Tarifs spéciaux pour les personnes d'une même famille.

Pour inscription ou informations,
communiquer avec le grand respon-
sable et animateurs des séances

Charles Côté

828-2766

BUREAU DE LA MAIRIE

Veillez noter que le Bureau de la Mairie sera fermée les mardis et jeudis durant la période des Fêtes.

NOTRE BIBLIOTHEQUE

Depuis quelques semaines, "La Ressources" dispose d'un choix de nouveaux volumes pour enfants, adolescents et adultes, ainsi que de cassettes et disques. Elle met un éventail varié de revues et périodiques à la disposition de sa clientèle.

Un chaleureux merci à toutes les personnes qui ont cédé une partie de leur collection personnelle pour enrichir la nôtre.

Faites provision de lecture pour la période des Fêtes alors que votre bibliothèque sera fermée du 22 décembre au 4 janvier.

Nous vous rappelons les heures d'ouverture:

Mardi 19h00 à 21h00

Dimanche 10h00 à midi

Les membres du comité de la bibliothèque vous offrent leurs meilleurs vœux.

Le Comité

UN NOUVEAU SERVICE : SKI

Pour l'entretien et la réparation de vos skis alpin ou de fond (goudronnage, aiguisage, cire de base, etc...) téléphonnez à 828-2821 -- demandez MICHEL.

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

Enfin, un service d'aide aux victimes d'actes criminels desservant le Québec-Métro!

Si vous étiez victime ou témoin d'un acte criminel, le SAVAC pourrait vous venir en aide. Toute personne ayant à subir un acte criminel, qu'il s'agisse de cambriolage, de vol avec violence, de violence dans la famille, d'agression sexuelle, de vols par effraction, est souvent soumise à des traumatismes et à l'isolement. Certaines victimes ressentent les effets du crime comme une perte soudaine et arbitraire de leur sécurité. De tels événements peuvent amener des états de détresse, de crainte et d'anxiété qui remettent en question la confiance de la victime en autrui et la maîtrise qu'elle peut exercer sur sa propre vie.

Quels sont les services qu'offre le SAVAC?

- Un service téléphonique répondant aux appels de victimes et les mettant en contact avec les ressources pertinentes dans le milieu.
- Aide psychologique permettant à la victime de passer plus rapidement à travers le traumatisme causé par le délit.
- Information sur les droits des victimes et procédures judiciaires.
- Support et accompagnement à la victime dans ses démarches (accompagnement à la Cour).

Qui peut bénéficier de ces services?

- Toute personne victime de crimes contre la personne ou la propriété.
- Leurs proches ou membres de leur famille.

NUMERO DE TELEPHONE

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 687-0109
 - En dehors de cet horaire, communiquer
avec Urgence sociale à 529-2571
-